

Image not found or type unknown



Demande d'Abandon de paternité

Par **fannyca**, le **07/10/2013 à 16:23**

bonjour

ma fille a eu 9 ans son pere n'est venu la voir que deux fois a l'age de 6 mois et 1 ans malgré
mais relance pour qu'il s'en occupe il n'a jamais versé de pension alimentaire il a disparu car
probleme avec la justice donc je n'ai ni adresse ni telephone et il prend aucune nouvelle enfin
voila j'ai deux autre enfants de 2ans et 10 mois et je souhaiterai que mon mari adopte ma fille
car si il m'arrive quoi que ce soit je souhaiterai qu'il reste ensemble
je voulais savoir qu'elles sont les demarches pour un abandon de paternité et comment faire
sans savoir ou il se trouve
merci de vos reponses

Par **Marion3**, le **07/10/2013 à 16:28**

Bonjour,

Le père avait reconnu votre fille de 9 ans à la naissance ?

Par **fannyca**, le **07/10/2013 à 18:01**

Il l'a reconnu a 6mois

Par **domat**, le **07/10/2013 à 18:14**

bonjour,

la procédure d'abandon de paternité n'existe pas, votre fille a un père qui l'a reconnue peu importe qu'il ne s'en occupe pas, il reste le père de votre fille.

la seule procédure que vous pouvez faire c'est demander le retrait de l'autorité parentale mais il faut des faits graves (violences, alcool, drogues..) pour que le juge retire partiellement ou totalement l'autorité parentale.

seule l'adoption simple est possible pour votre mari.

cdt

Par **fannyca**, le **07/10/2013 à 18:57**

Justement a des problèmes de drogue et de plus violent c est pour c est raison qu a l époque je l ai quitté